



CRISE: **PASSONS À** **L'OFFENSIVE**

UNE CHARTE D'ENGAGEMENT INÉDITE POUR
LES PME/PMI DE CHAMPAGNE-ARDENNE
DES SOLUTIONS ALTERNATIVES - UN ACCOMPAGNEMENT RÉACTIF

LA CRISE EST UNE ÉPREUVE AUTANT QU'UNE OPPORTUNITÉ DE CHANGEMENT À SAISIR. LES ACTEURS PUBLICS ET LES PARTENAIRES SOCIAUX DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE, RÉUNIS DANS UN DISPOSITIF SANS PRÉCÉDENT, SE MOBILISENT POUR VOUS AIDER CONCRÈTEMENT À PASSER L'ÉPREUVE ET À SAISIR LES OPPORTUNITÉS.

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE

/// Pourquoi une charte d'engagement ?

La crise secoue notre région et provoque dans le tissu économique de nouvelles mutations aux conséquences sévères. Plus elle dure, plus les entreprises sont amenées à prendre des mesures défensives, comme le chômage partiel. Nul ne sait prévoir l'heure de la reprise, mais chacun doit s'y préparer sans attendre.

Pourquoi ne pas mettre en œuvre des solutions alternatives et tenter de retourner la situation à son avantage ?

Pourquoi ne pas utiliser la baisse d'activité pour amplifier l'effort de formation, développer les compétences des salariés, améliorer l'employabilité des moins qualifiés, faire évoluer l'organisation du travail ?

C'est avec la volonté partagée de stimuler les initiatives dans ce sens que les organisations syndicales et patronales de Champagne-Ardenne ont signé le 9 septembre 2009 avec l'État et la Région une charte d'engagement à caractère exceptionnel.

Cette démarche en réseau permet d'optimiser et de connecter entre eux tous les outils et les financements mobilisables en faveur du développement de l'emploi et de la formation, de manière à apporter une réponse collective, réaliste et rapide, aux entreprises affectées par la crise.

Réponse qui peut prendre la forme :

- de solutions de financement et de trésorerie ou d'un accompagnement ponctuel permettant de se repositionner en termes de politique commerciale, de gestion des ressources humaines, d'innovation...
- d'une aide à l'élaboration ou au renforcement de leur plan de formation, à la dynamisation des compétences des salariés dans une perspective d'après crise, etc.



Aider les entreprises à assurer leur pérennité et à sortir mieux armées de la crise : telle est la finalité du dispositif mis en place par les partenaires sociaux avec le concours des relais d'aides publiques d'urgence et des opérateurs de la formation.

> TÉLÉCHARGER LA CHARTE D'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SOCIAUX CHAMPARDENNAIS :

www.agefos-pme-champagneardenne.com

www.opcalia-ca.com



UNE DÉMARCHÉ TRÈS SIMPLE

/// Comment s'inscrire dans le dispositif ?

Votre entreprise souhaite anticiper d'éventuelles difficultés et réagir dès à présent :

- vous manifestez un besoin d'accompagnement dans l'emploi et les compétences,
- vous manifestez le besoin d'un diagnostic de situation économique.

Votre entreprise connaît des difficultés économiques ou une baisse d'activité :

- vous avez fait une demande de chômage partiel,
- vous avez fait appel à une cellule de soutien ou au médiateur du crédit,
- vous avez manifesté un besoin d'accompagnement dans l'emploi et les compétences.

Les DDTE ou le Conseil Régional vous dirigent vers l'organisme partenaire collecteur agréé.

Votre OPCA qui a connaissance de votre situation vous informe sur le programme alternatif développé dans la charte d'engagement.

/// L'OPCA devient votre référent et interlocuteur unique pour la durée de l'accompagnement.

Il lui revient de :

- réaliser un diagnostic de la situation,
- analyser vos besoins,
- vous orienter vers l'acteur ou la solution ad hoc,
- élaborer avec vous un projet alternatif au chômage partiel,
- vous accompagner dans la mise en œuvre des actions de formation (renforcement des savoirs de base, perfectionnement et formations qualifiantes et diplômantes, développement personnel, sécurisation des parcours professionnels...)
- intervenir dans le financement du projet, en lien avec les autres contributeurs : Conseil Régional, DRTEPF, DDTEPF, FSE, Oséo, etc.

DE MULTIPLES ACTIONS POSSIBLES

- 1/// Préserver les capacités de production et d'investissement des entreprises Champardennaises en insistant sur le volet innovation.
- 2/// Favoriser une alternative formation pour les salarié(e)s en période de basse activité.
- 3/// Maintenir un dynamisme “développement des compétences” pour les salarié(e)s pour l'après-crise, contribuant à l'évolution professionnelle et salariale.
- 4/// Maintenir les efforts de qualification ainsi que d'accompagnement vers l'emploi.
- 5/// Permettre aux entreprises de repenser leur organisation du travail, leur politique RH, marketing et financière.
- 6/// Apporter aux entreprises des solutions de financement et de trésorerie en les orientant vers les acteurs adaptés (Oséo...).

CONTACTS

- /// **AGEFOS PME** - Centre d'affaires Santos Dumont - BP 286 - 51687 Reims Cedex 2 - Bât. A8
Tél. 03 26 83 58 80 - Fax 03 26 82 46 87 - www.agefos-pme-champagneardenne.com
- /// **CGPME** - 21/23 rue de Courcelles - 51100 Reims
Tél. 03 26 88 71 77 - Fax: 03 26 88 71 78 - www.cgpmc-ca.fr
- /// **FONGECIF** - 1 route de Louvois - BP 527 - Saint-Martin-sur-le-Pré
51009 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 69 47 70 - Fax: 03 26 69 02 00 - www.fongecifchampagneardenne.fr
- /// **MEDEF** - 5 boulevard Foch - BP 2732 - 51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 89 58 89 - Fax: 03 26 89 58 80 - www.medef-champagneardenne.fr
- /// **OPCALIA** - 26, rue Jacquard - 51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 21 30 14 - Fax: 03 26 66 06 52 - www.opcalia.com
- /// **UPA CHAMPAGNE-ARDENNE - CAPEB** - 37 rue des Capucins - 51100 Reims
Tél. 03 26 47 22 55 - Fax 03 26 47 57 65 - www.upa.fr



UNE RÉPONSE RAPIDE

OUI,

FACE À LA CRISE, JE PASSE À L'OFFENSIVE ET JE SOUHAITE BÉNÉFICIER DE CONSEILS EN MATIÈRE D'INGÉNIERIE DE FORMATION ET D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE. UN DIAGNOSTIC ET UNE ANALYSE DES BESOINS DE FORMATIONS PRIORITAIRES ME SERONT RAPIDEMENT PROPOSÉS PAR MON OPCA.

Nom de l'entreprise.....

Adresse

Code Postal

Ville.....

Tél. (standard)

Fax

PERSONNE À CONTACTER :

Nom

Prénom.....

Tél. (ligne directe)

E-mail



(Indiquez ici l'adresse de votre OPCA)

.....

--	--	--	--	--	--

.....